

Scot et ÉNERGIE

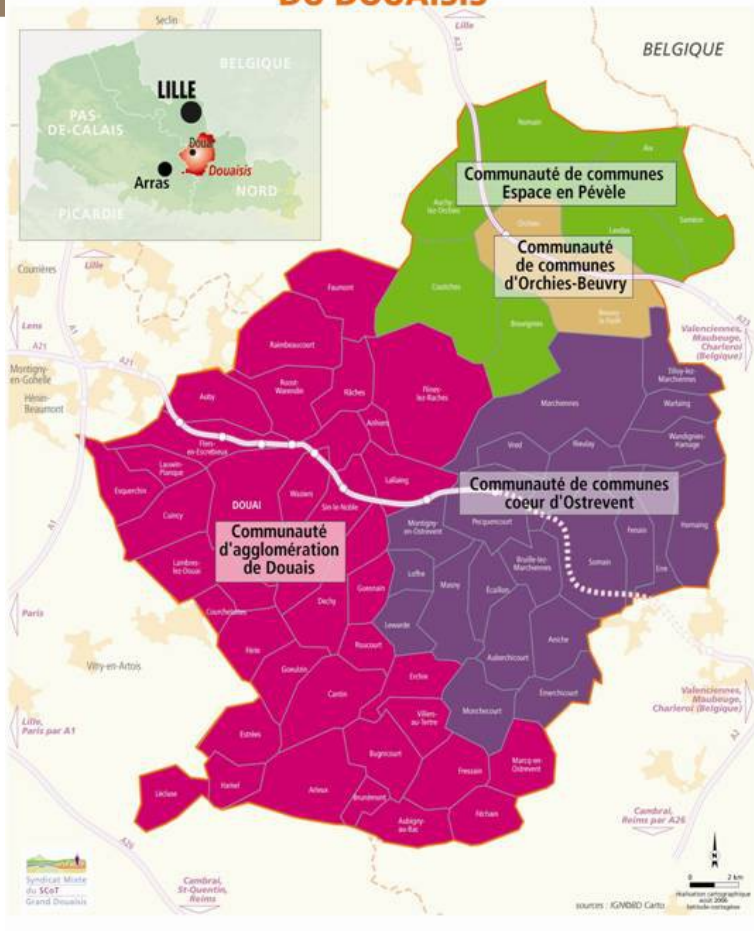
VERS LA NOTION DE PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE

Bordeaux, le 4 novembre 2014



Le territoire du Grand Douaisis

POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE DU DOUAISIS



Périmètre du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis - 2014

Communauté d'Agglomération du Douaisis

Communauté de Communes

Le territoire du Grand Douaisis en 2014

Périmètre du Syndicat Mixte du SCoT du Grand Douaisis - 2014

- 56 communes
- 2 EPCI : CAD et Cœur Ostrevent
- 225 389 habitants
- 88 779 ménages
- 98 172 logements
- 58,7% des ménages non imposables

Communauté d'Agglomération
du Douaisis

Communauté de Communes

Le territoire du Grand Douaisis : un syndicat mixte et un projet global

Un syndicat mixte de Scot qui porte un projet d'aménagement et de développement durable du territoire, articulé autour de :

- D'un Schéma de cohérence territorial (SCoT)
- D'un Plan Climat Territorial volontaire (PCT)

=> des actions urbanisme/climat totalement imbriquées

Le syndicat mixte du SCoT Grand Douaisis

Président :
Lionel COURDAVAULT

Le bureau syndical (18 élus)
Le comité syndical (63 élus)

Assistante :
Karine HOUZE

Directrice :
Patricia LECOEVRE

Pôle Planification

Urbanisme et planification
Dév éco / Transport / Commerce :
Alice DUPONT

Pôle Climat- Energie

Développement durable et Plan Climat Territorial :
Bénédicte RIVOIRE-MELEY

Foncier / Habitat :
Anne-Sophie POUZOLS

Environnement / Eau / Risques / Paysage :
Catherine HAEGAERT

Mobilité/agriculture
/grands projets
Capucine LECLERCQ

Service conseil en Energie Partagé : Jérôme MONIER
et Florent COMBETTE

Principales étapes de mise en œuvre du projet de territoire, des étapes imbriquées ...

1ère phase : élaboration du projet de territoire

=> un Scot et un plan climat territorial

- 2003 / 2007: **Elaboration du SCoT** (SRU)
- 2005 : **Etude de Programmation Energétique**
- 2006 : **Approbation du SCoT** (affichage dans le PADD du SCoT du plan climat)
- 2007 / 2008 Elaboration d'une stratégie volontaire de **Plan climat territorial**

➤ un projet cohérent et durable d'aménagement du territoire

La phase d'élaboration du Scot

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme

- Définit le développement du territoire en matière de transport, économie, environnement et habitat, + mixité fonctionnelle et sociale, équilibre entre le développement maîtrisé de l'espace et les espaces naturels et agricoles.
- Le SCoT contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement.
- Les **lois Grenelles** ont renforcé le champ d'action des SCOT (biodiversité et d'énergie).
- S'imposent au PLU, opérations d'aménagement....

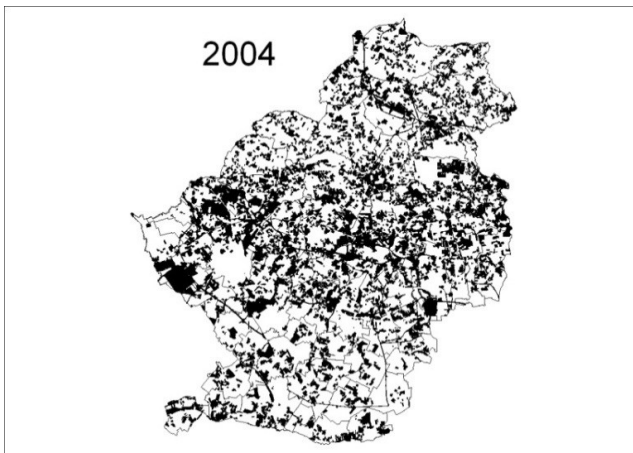
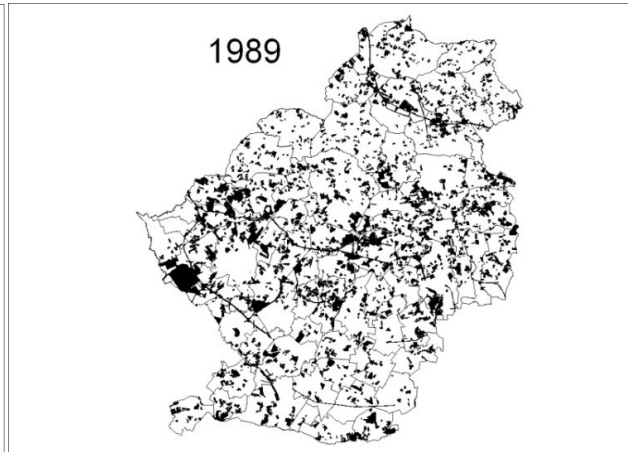
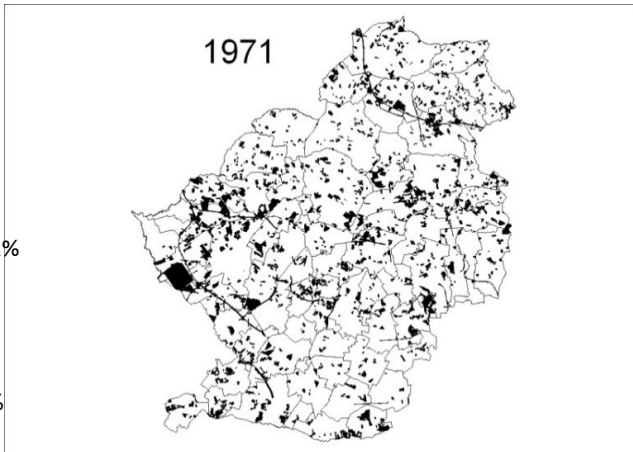
➤ **LE SCOT est un projet de territoire et de développement local**

Quel modèle de développement à 2030 ?



Le diagnostic global : quel modèle de développement du territoire ?

- Étalement urbain : + 30% de surface urbanisée / + 1% pop en 20 ans
 - urbanisation en linéaire
 - Augmentation constante du trafic routier : +2% par an
- Développement économique « extensif »
- Une image du territoire dévalorisée



Premières réflexions sur le thème de l'énergie



alors que l'élaboration du Scot est engagée...

- 2004 : Conflits sur les projets d'implantation d'éolienne au Nord du Territoire
l'échelle du Grand Douaisis sur le développement de l'éolien
- 2005 : Contexte national (RT 2005, loi d'orientation sur l'énergie...) et le début de l'augmentation du prix de l'énergie.

Demande du Sous-préfet : une réflexion à

Constats :

- Manque de données à l'échelle du territoire sur la question de l'énergie
- Quelle place pour la question énergétique dans le Projet d'aménagement et de Développement Durable ?
- Un SCOT peut-il contribuer à atteindre le Facteur 4 ?



Réalisation d'une étude de programmation énergétique (EPE)

sur les recommandations de l'ADEME

Premières réflexions sur le thème de l'énergie

- Des résultats sur les consommations d'énergie, les coûts pour le territoire, les émissions de GES, les potentiels ENR
- Des propositions de pistes d'actions pour AGIR

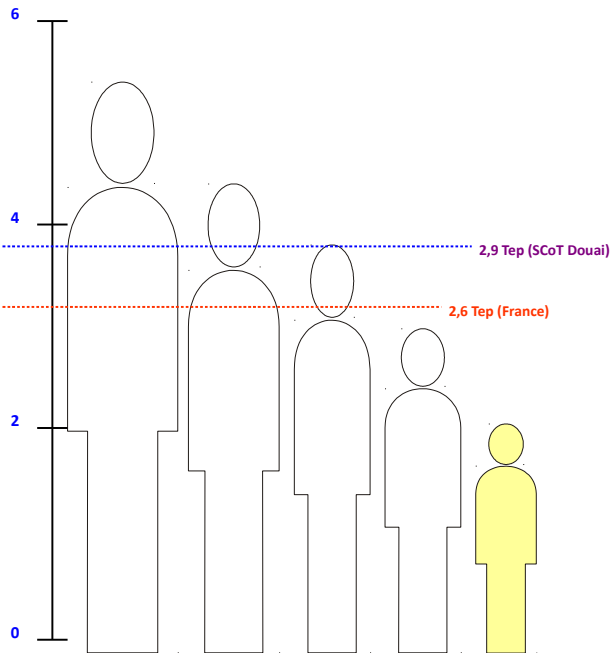
une certitude pour les élus :

- l'énergie et les enjeux du climat font partie intégrante d'un PADD et doivent être pris en compte dans le SCOT

Illustrations résultats EPE

Consommations par habitant et par commune

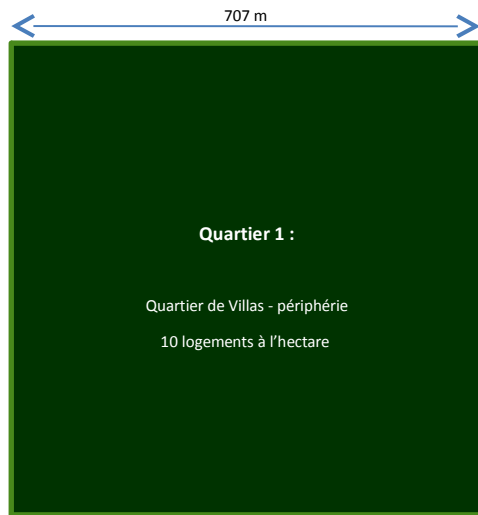
Consommations moyennes en Tep/hab/an



Consommation moyenne par habitant sur le SCoT de Douai : 2,9 Tonnes Équivalent Pétrole/ an

Un exemple :

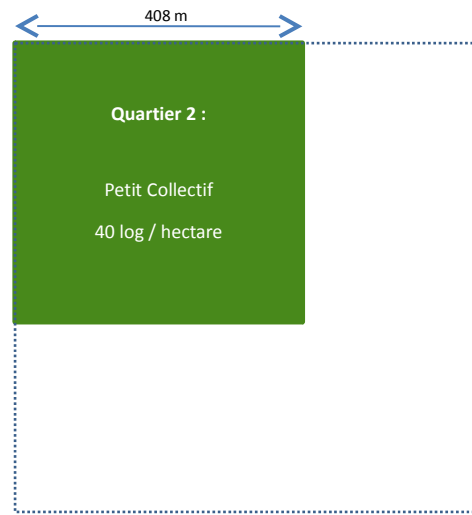
Lotissement et compacité : 500 logements



50 hectares



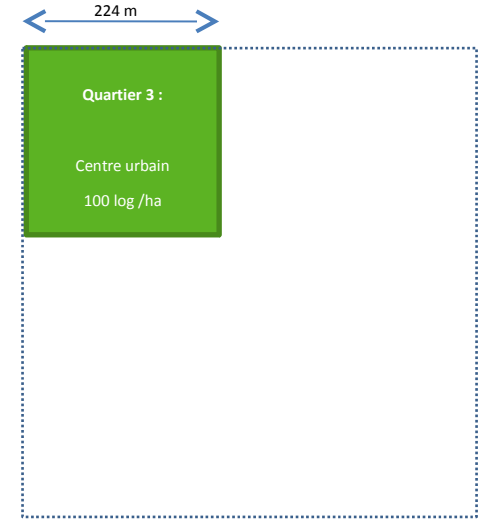
- Une offre TC difficile à construire
- Des distances de déplacement plus longues
- Les commerces de proximité ne peuvent se développer



17 hectares



- Des transports en commun peu efficace
- Quelques commerces de proximité peuvent s'implanter



5 hectares



- Des transports en commun efficace et fréquent
- Des distances de déplacements plus courtes
- Des commerces de proximité peuvent se développer

Comment passer du DIRE au FAIRE ?

- Comment traduire des enjeux énergie climat dans le SCoT ?
- Comment engager le territoire et ses acteurs multiples dans une démarche de prise de conscience des enjeux climat énergie ?

Le projet du SCoT : une attractivité renouvelée



+ 11% d'habitants en 2030



Par la construction de 21.000 logements

attractivité renforcée du territoire



Par le développement économique nouveau



Par une excellence environnementale

dont l'engagement d'animer un plan climat

territorial
↓

Des orientations énergie/climat dans le Doo (DOG) ...

Traductions explicites

Contribuer à limiter les émissions de gaz à effet de serre et mieux maîtriser les consommations d'énergie:

- sensibilisation économies d'énergie
- secteurs desservis par transports et réseaux d'énergie
- pas empêcher recours a des modes de construction réduisant les dépenses énergétiques
- Recommander les EnR pour les constructions neuves

Mais surtout des orientations inhérentes au projet de Scot

Traductions implicites

Des dispositions générales ayant une influence directe sur les questions d'énergie, toutes les orientations visant à :

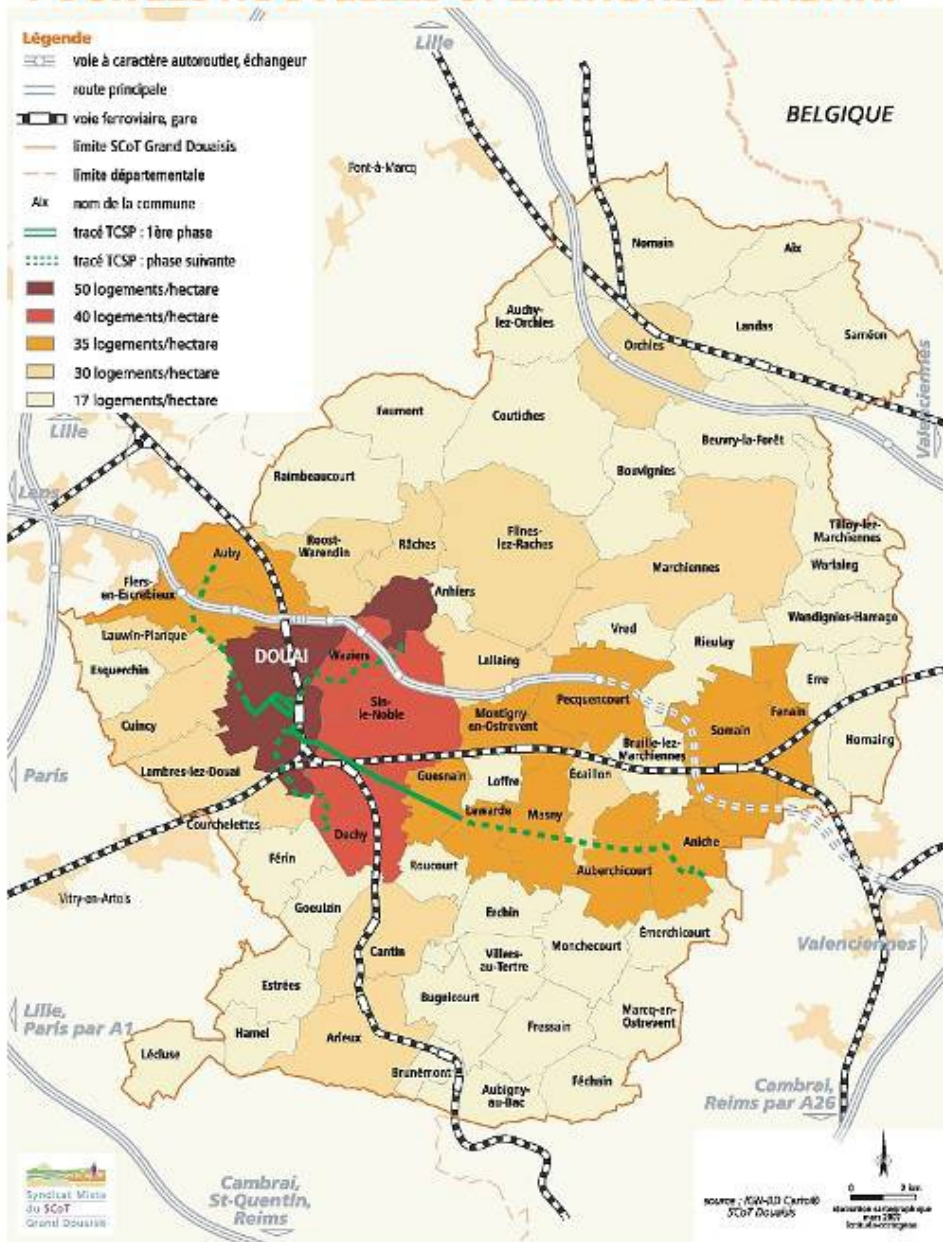
- réduire l'étalement urbain,
- Favoriser l'habitat avec critère de densification
- à favoriser les déplacements en TC et en mode doux,
- à favoriser l'usage du fer et du fluvial dans les transports économiques,
- à favoriser l'habitat durable

Promouvoir un urbanisme durable ?

... Par une limitation de l'urbanisation dispersée en :

- favorisant le renouvellement urbain
- augmentant la densité urbaine
- assurant une meilleure cohérence entre urbanisation et transports collectifs

OBJECTIFS DE DENSITE MOYENNE PAR COMMUNE POUR LES NOUVELLES OPERATIONS D'HABITAT



Promouvoir un urbanisme durable ?

... Par une limitation de l'urbanisation dispersée en :

- limitant la consommation d'espace à 700 hectares et en définissant, par commune, les surfaces autorisées.
- assurant une mixité fonctionnelle des quartiers
- favorisant le développement d'un urbanisme de projet

TABLEAU 15 ATTRIBUTION DES SURFACES MAXIMALES À OUVRIR À L'URBANISATION

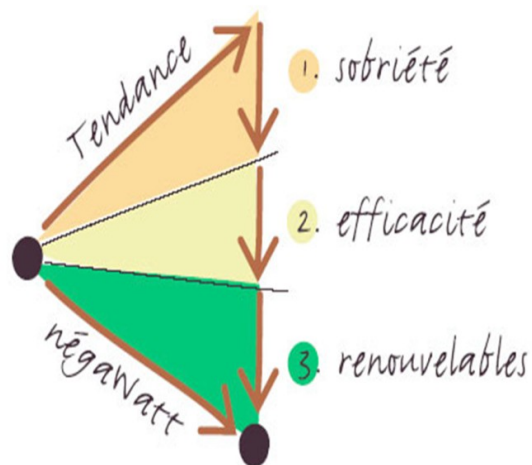
Commune	Surface maximale à ouvrir à l'urbanisation à horizon 2030	Surface dérogée (hors zones à vocation économique, cf 122-2 du CU)	Surface maximale autorisée à l'horizon 2030 tenant compte des dérogations	Objectif intermédiaire à 2018
Arleux	10		10	5
Aubigny-au-Bac	7		7	3,5
Brunémont	3	1,6	1,4	1
Bugnicourt	9	11,1	0	0
Cantin	8	7	1	0,5
Eichin	5		5	2,5
Estrées	7	4,4	2,6	1,5
Féchain	10	5,7	5,3	3
Férin	11	7,2	3,8	2
Fressain	5		5	2,5
Goelzin	7		7	3,5
Harnel	5	2,3	2,7	1,5
Lécluse	7	3	4	2
Marcq-en-Ostrevent	4		4	2
Monchecourt	11		11	5,5
Roucourt	4	1	3	1,5
Villers-au-Tertre	5		5	2,5
Somme PÔLE ARLEUSIS	119	43,3	77,8	40
Auby	15	49	0	0
Couchelettes	13		13	6,5
Cuincy	12		12	6
Dedry	11		11	5,5
Douai	42		42	21
Esquerchin	6		6	3
Fiers-en-Escrebleux	11		11	5,5
Guesnain	9		9	4,5
Lambres-lez-Douai	12	12,5	0	0
Lauwin-Planque	5	7,6	0	0
Roost-Warendin	14		14	7
Sir-le-Noble	28	2,5	25,5	13
Grand projet de la ZAC du Raquet	67		67	67
Waziers	12		12	6
Somme PÔLE DOUAI	257	71,6	222,5	145

L'animation du Plan Climat Territorial du Grand Douaisis

Le PLAN CLIMAT TERRITORIAL DU GRAND DOUAISIS EST UNE DEMARCHE VOLONTAIRE

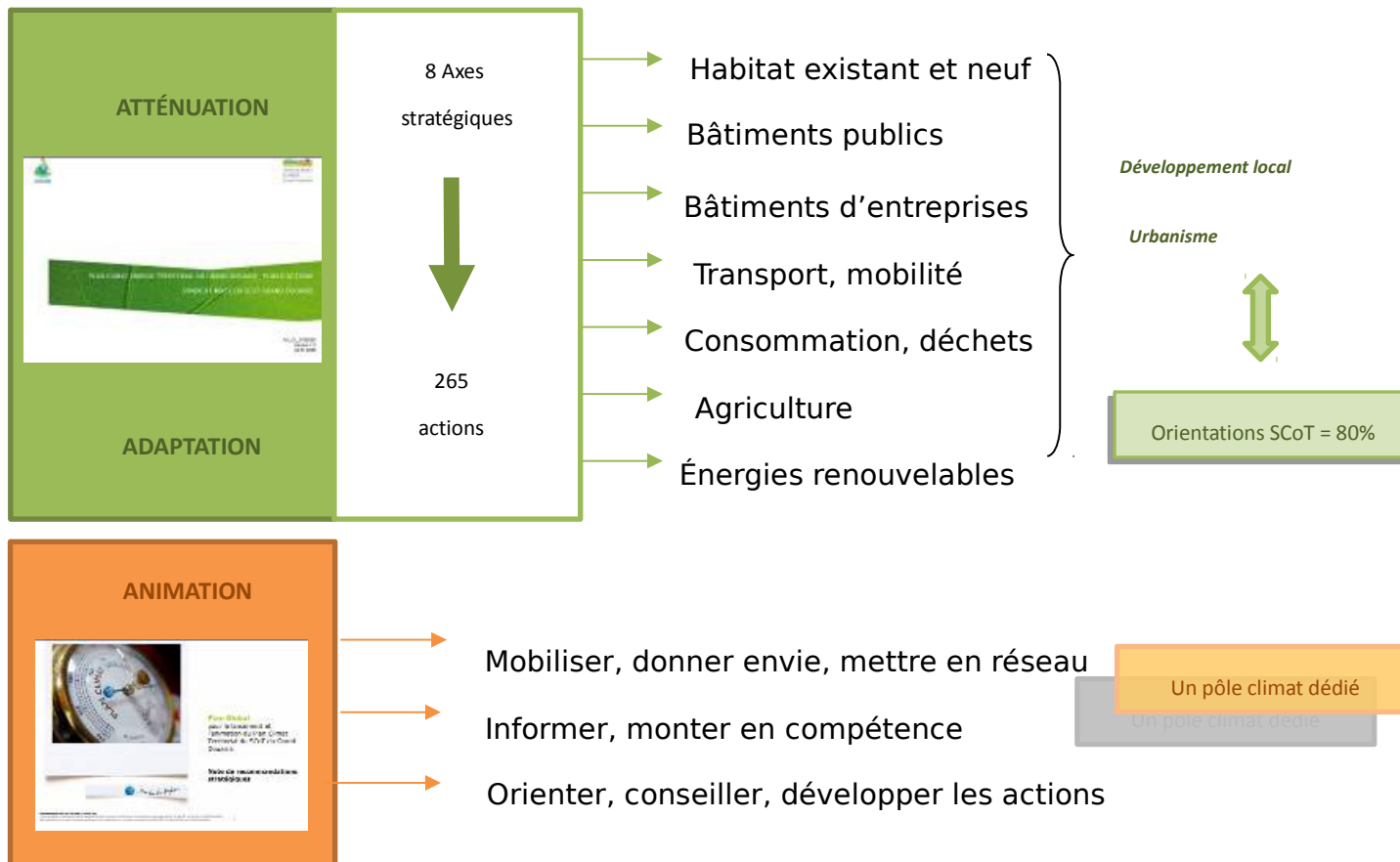
- Une démarche ascendante et partenariale qui détermine les actions à mettre en place par l'ensemble des acteurs

Engager l'ensemble du territoire dans la **transition énergétique** et en faire un facteur de **développement local**



Un pôle climat énergie dédié

Constat : réaliser le SCoT = 80% objectifs du PCT



Principales étapes de mise en œuvre du projet de territoire, des étapes imbriquées ...

2EME phase : Mise en œuvre du projet de territoire

=> le passage à l'action, l'accompagnement des communes,

l'implication des partenaires

- 2009 : **Mise en œuvre du Scot**, suivi des procédures de révision de PLU
 - Création du pôle Climat**
 - Charte engagement PCT par les partenaires**
- 2011 : Modification du SCoT
 - Stratégie patrimoine communal** et engagement de la **démarche de CEP**
- 2012 / 2013 : Etude d'approvisionnement et de développement des EnR
 - Stratégie bois-énergie
 - Enquête ménages déplacement
- 2014 : Electromobilité, Précarité énergétique...Planification énergétique

Etre opérationnel pour démontrer et mobiliser : la stratégie patrimoine communal

Impliquer l'ensemble des acteurs une diminution de **38%** des consommations d'énergie
du patrimoine **65 communes** d'ici **2020**



Chloro'Villes 2013
Prix Environnement, Développement Durable et Territoires



25 actions

- **Service Conseil en Energie Partagé** sur 24 communes (2013)
- Mobiliser et former les partenaires vers **l'écorénovation** (PLDE, éts de formation, chantiers écoles, intégration des écomatériaux)
- Développer de **nouveaux modèles financiers** (PPP...)
- Mener une campagne de **communication** importante
- Développer les outils de **suivi**

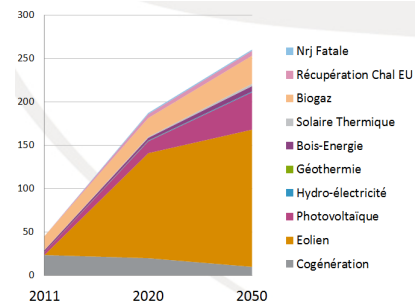
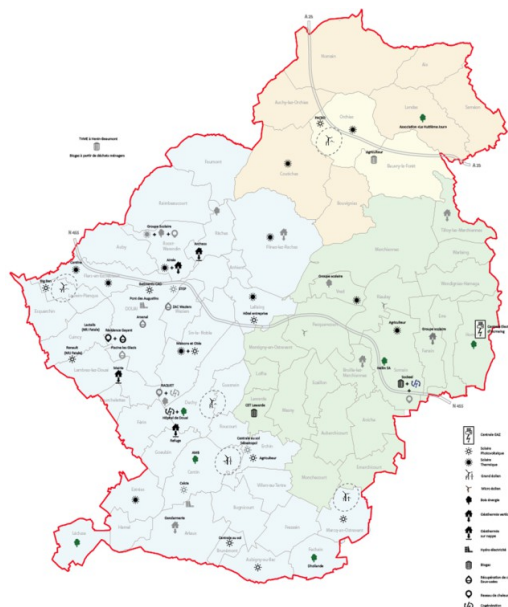
Développer l'expertise : l'étude d'approvisionnement et de développement ENR

Mettre en place une culture partagée de la **planification énergétique** durable pour engager le territoire dans la transition énergétique

Le Grand Douaisis débat sur la transition énergétique



23 mai 2013
à 14h
Université d'Artois
Douai



L'OBSERVATOIRE de l'environnement climat N°2

Quelles énergies renouvelables pour le Grand Douaisis ?

ÉDITO

Le Grand Douaisis est actuellement un faible producteur d'énergie. Cela rend le territoire extrêmement dépendant de la fourniture d'énergie par importation et donc des fluctuations de prix des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon, uranium).
Les énergies renouvelables proposent de sources que la nature renouvelle en permanence et dont la production est beaucoup plus locale.
Le Grand Douaisis est fort d'implémentations et de projets pour lesquels est envisagé le recours à ces énergies alternatives. Cependant cette utilisation reste encore marginale et peu connue.
Dans le cadre du Plan Climat Territorial, les élus du SM SCOT ont décidé en 2010 de réaliser une étude pour analyser les ressources énergétiques mobilisables sur le Grand Douaisis afin d'engager le territoire dans le développement des énergies renouvelables à l'horizon 2020-2050.
Cette perspective doit évidemment s'accompagner d'actions fortes en matière de réduction de nos consommations d'énergie.
La production d'énergies décentralisées et renouvelables est un enjeu majeur tant pour réduire les gaspillés de terre que pour leurs impacts durables sur le développement de notre territoire. Tous les acteurs du territoire sont concernés par cet enjeu.

L'étude d'approvisionnement et développement des énergies renouvelables ("ENR")

La présente publication reprend les principales conclusions de l'étude réalisée par l'observatoire. L'ensemble des analyses est disponible sur le site internet du plan climat.

Les énergies renouvelables qui ont été étudiées pour le Grand Douaisis sont :

- pour la production de chaleur le bois-énergie, le gaz, le solaire thermique, le biogaz, la méthanisation de déchets et les géothermies.
- pour la production d'électricité le photovoltaïque, l'éolien et la cogénération.

Les impacts des ENR en matière de développement local :

- les enjeux à développer en lien avec les usages et les questions d'aménagement et d'équilibre paysanneries, parcs et d'urbanisme.
- les sources de production d'énergie renouvelables et renouvelables.
- les modalités d'énergies renouvelables à développer à l'horizon 2020 et 2050 selon les spécificités de notre territoire.

Les résultats ont été soumis aux membres du Comité Régional de l'Énergie (CRCE) et de l'Observatoire de l'Environnement Climat (OEC) du Grand Douaisis.

* À consulter en fin de publication.



Réaliser une planification énergétique du territoire, c'est :

➤ Révéler les enjeux climat/énergie lors de :

- l'élaboration, la révision de PLU, de PLH, de PDU...
- d'opérations d'aménagement
- de zones d'activités
- de construction de bâtiments

Consommation

Réseaux

Apports en EnR

Production EnR

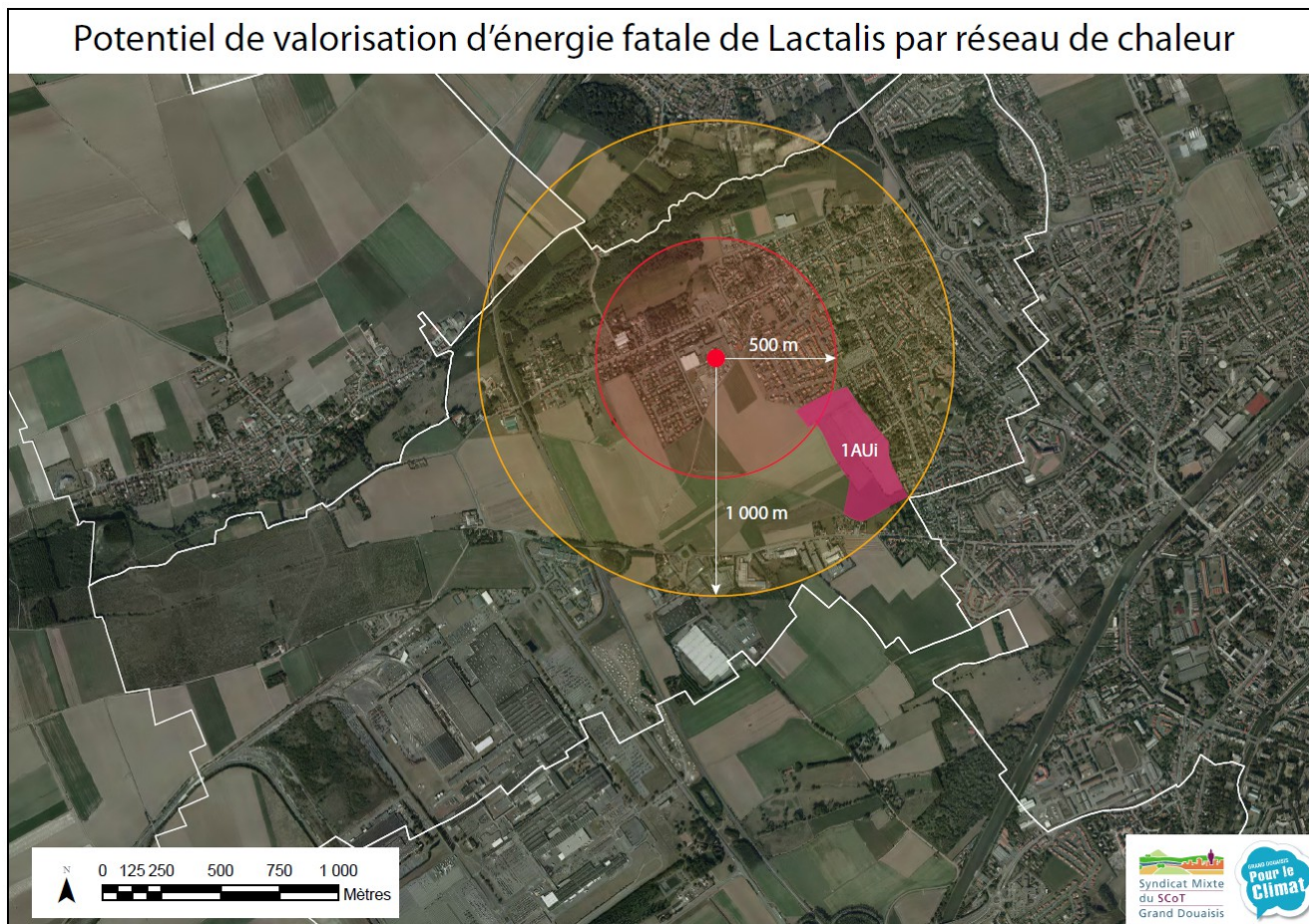
Réaliser une planification énergétique du territoire, c'est :

➤ Accompagnement des PLU de proximité pour une meilleure prise en compte de l'énergie dans les documents de planification locale

- Un suivi systématique des 56 communes du SCoT
- Introduction de la thématique énergie dans les réflexions des communes et des bureaux d'études
- Mise en place d'un porter à connaissance énergie (action en cours)

Réaliser une planification énergétique du territoire, c'est :

➤ Des prémices à conforter



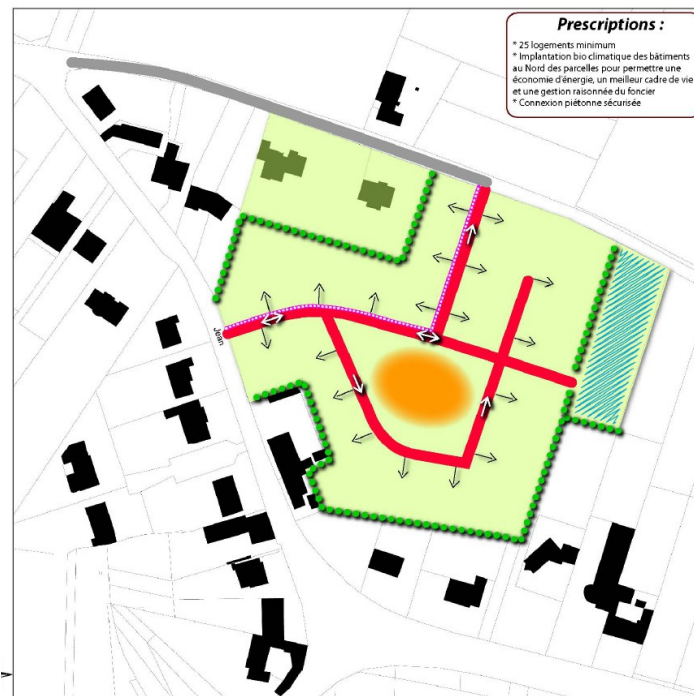
Réaliser une planification énergétique du territoire, c'est :

➤ Des prémices à conforter

Energie

Les futurs aménagements devront être porteurs d'une réflexion menée sur les performances énergétiques. Les entreprises désirant s'implanter devront présenter cette orientation. Le couplage de différentes énergies

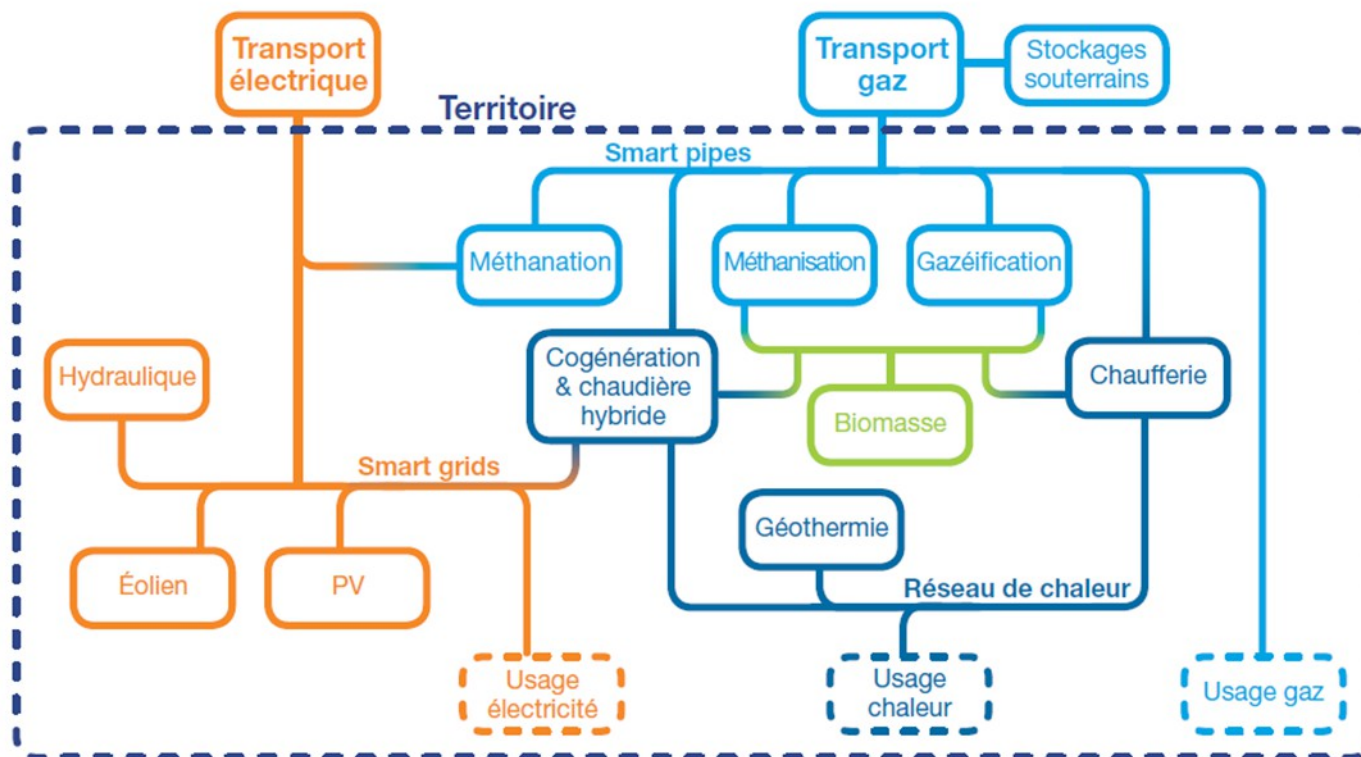
Et/ou la mise en place de sources d'énergies renouvelables sera privilégiée sur la zone d'étude (panneaux solaires, photovoltaïques...).



Extraits de PLU

Réaliser une planification énergétique du territoire, c'est :

- Favoriser la complémentarité et la mutualisation des réseaux



Réaliser une planification énergétique du territoire, c'est :

➤ Développer une complémentarité villes-campagnes SUR LES ENR

	Secteur Urbain	Secteur rural
Atouts	<ul style="list-style-type: none"> Densité de population et d'activité Industries Surfaces de toitures Production de déchets Production d'eaux usées 	<ul style="list-style-type: none"> Ressource en bois Exploitations agricoles Surfaces non construites
Contraintes	<ul style="list-style-type: none"> Surfaces fortement construites Zones classées Qualité de l'air 	<ul style="list-style-type: none"> Faible demande en énergie Distances entre activités et habitat
Installations à favoriser	<ul style="list-style-type: none"> Photovoltaïque Solaire thermique Récupération des énergies fatales des activités et assainissement Méthanisation déchets activité Réseaux de chaleur 	<ul style="list-style-type: none"> Eolien (grand et moyen) Bois-énergie Géothermie Méthanisation agricole
Installations possibles	<ul style="list-style-type: none"> Géothermie (en nappe) Bois-énergie (installations collectives) Méthanisation déchets activité 	<ul style="list-style-type: none"> Micro-hydroélectricité Photovoltaïque sur exploitations agricoles et friches
Installations contraintes	<ul style="list-style-type: none"> Bois-énergie (particulier) : émissions de particules importantes 	<ul style="list-style-type: none"> Réseaux de chaleur
Installations déconseillées	<ul style="list-style-type: none"> Micro-éolien 	<ul style="list-style-type: none"> Photovoltaïque sur pâtures

Réaliser une planification énergétique du territoire, c'est :

- Développer des projets collectifs et participatifs d'installations d'énergies renouvelables



Les perspectives ...

- **Accompagnement de proximité pour la prise en compte de l'énergie et du climat dans les documents locaux de planification et les projets d'aménagement**
- **Développement d'un service énergie collectivités**
- **massification des travaux de rénovation**
- **Mobilisation du potentiel ENR**
- **travaux EN MATIERE D'ADAPTATION / VULNERABILITE ECO en vue d'alimenter le projet de territoire**
- **Poursuite de la mobilisation des acteurs : le grand public, les Scolaires, les entreprises**

SYNDICAT MIXTE DU SCOT GRAND DOUAISIS

36, rue Pilâtre de Rozier

59500 Douai

Contact : Patricia Lecœuvre

plecoeuve@grand-douaisis.org

Tél : 03 27 98 21 00

Fax : 03 27 88 19 52

scot-douaisis.org

